



International Council for Game and Wildlife Conservation
Conseil International de la Chasse et de la Conservation du Gibier
Internationaler Rat zur Erhaltung des Wildes und der Jagd



52^e Assemblée Générale
12 - 16 mars 2005, Abou Dhabi, E.A.U.

Recommandation
CICGA52.REC03

Conservation de l'Hippotrague noir géant en Angola

REMARQUANT que

- L'Hippotrague noir géant *Hippotragus niger variati* n'a jamais été recensé dans aucun autre lieu, y compris les parcs zoologiques et les centres de reproduction en captivité en dehors de la Province de Malange au centre de l'Angola.
- Cette antilope majestueuse est une espèce en grand danger de disparition.
- Cette antilope est le symbole national de l'Angola.
- Depuis 1972 et le début de la guerre civile dans ce pays aucune protection officielle n'a été mise au point pour protéger cette espèce et aucune donnée n'a été consignée sur l'évaluation du nombre des spécimens.
- Avec la fin de la guerre civile, les habitants de la région ont commencé à s'installer dans les régions connues pour abriter l'Hippotrague noir géant.

RECONNAISSANT

- l'importance incontestable de l'Hippotrague noir géant, pour maintenir la biodiversité en Afrique,
- l'engagement du gouvernement angolais, des organismes de conservation de la nature en Angola et de la communauté internationale de conservation pour sauvegarder cette espèce,

La 52^e Assemblée Générale du CIC réunie à Abou Dhabi, aux Emirats Arabes Unis, du 12 au 16 mars 2005,

- DEMANDE que tous les membres du CIC, Etats ou membres individuels, apportent leur aide à la Commission du gibier tropical du CIC, pour soutenir l'Angola de manière à ce que ce pays puisse mener une recherche plus approfondie sur la situation de cette espèce dans la province de Malange et d'engager des efforts concrets pour protéger la faune dans la région,
- DEMANDE que des contributions soient faites aux Fonds pour la survie de l'Hippotrague noir géant de la Commission du gibier tropical du CIC.